



Direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides

Mont-Laurier, le 3 août 2016



Monsieur Jean-François Bertrand, directeur général  
Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge  
88, rue des Érables  
Grenville-sur-la-Rouge (Québec) J0V 1B0

N/Réf. : 01152016-026  
RS 2 682

**Objet : Autorisation pour les travaux de stabilisation de berge, secteur 1335 chemin de la Rivière-Rouge, Grenville-sur-la-Rouge, Québec**

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, l'autorisation vous permettant d'effectuer ou de faire effectuer pour votre compte, l'activité mentionnée ci-dessus.

Veillez noter que cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir les permis et autorisations requis en vertu d'autres lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux existants.

Si vous devez effectuer un changement aux activités autorisées, une nouvelle demande d'autorisation devra être faite. Pour toute question relative à ce dossier, nous vous invitons à communiquer avec Monsieur Sébastien Auger, biologiste, au 819 623-5781, poste 261.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur régional,

Donald Jean, biologiste, M. Sc.

DJ/SA/Hsm

p. j. (1) autorisation

c. c. : M. Sébastien Arbour, Protection de la faune Saint-Jérôme  
M. André Desjardins, Lieutenant, Protection de la faune Saint-Jérôme  
M<sup>me</sup> Amélie Gagnon, MDDELCC, Repentigny  
M<sup>me</sup> Céline Dagenais, Les Services exp inc., Vaudreuil-Dorion

## AUTORISATION

(RLRQ, c.C-61.1, article 128.7)

Mont-Laurier, le 3 août 2016

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge  
88, rue des Érables  
Grenville-sur-la-Rouge (Québec) J0V 1B0

N/Réf. : 01152016-026

**Objet : Autorisation pour les travaux de stabilisation de berge, secteur  
1335 chemin de la Rivière-Rouge, Grenville-sur-la-Rouge,  
Québec**

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (RLRQ, c.C-61.1), j'autorise la *Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge* à effectuer ou à faire effectuer pour son compte, dans l'habitat du poisson, l'activité suivante, aux conditions ci-après mentionnées :

Endroit de réalisation :

Rivière Rouge  
Coordonnées : 45°45'56,19"N., 74°41'01,29"O.

1335, chemin de la Rivière-Rouge  
Grenville-sur-la-Rouge  
MRC d'Argenteuil

Description des activités autorisées :

Effectuer les travaux de stabilisation de la berge, en rive et dans le littoral, sur environ 50 mètres, au secteur 1335 chemin de la Rivière-Rouge, et les activités consistent à :

- Mettre en place les mesures environnementales;
- Adoucir la pente du talus par excavations et remblais;
- Mettre en place un enrochement de pierres d'environ 1000-500 mm de diamètre dans le littoral, sur une superficie d'environ 198 m<sup>2</sup>;
- Remettre en état le littoral et la rive du cours d'eau.

Conditions d'autorisation :

1. Les travaux devront être réalisés selon les engagements inscrits aux documents suivants. En cas de divergence entre les documents ci-dessous et les conditions, les conditions prévaudront :

personne à contacter en cas de problème, idéalement la personne qui exécute les travaux ou le propriétaire du site.

Cette autorisation, **pour une période de 2 mois prenant effet le 4 août 2016**, est valable uniquement pour les activités autorisées aux conditions stipulées. Avant d'effectuer tout changement à une activité autorisée aux présentes, une nouvelle demande d'autorisation devra être faite.

Le directeur régional,



Donald Jean, biologiste, M. Sc

c. c. : M. Sébastien Arbour, Protection de la faune Saint-Jérôme  
M. André Desjardins, Lieutenant, Protection de la faune Saint-Jérôme  
M<sup>me</sup> Amélie Gagnon, MDDELCC, Repentigny  
M<sup>me</sup> Céline Dagenais, Les Services exp inc., Vaudreuil-Dorion